

Plan de formation

Document abrégé
Version étudiante

Arts, lettres et
communication

500.AG
Option Cinéma



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Service du développement
pédagogique et de la réussite

Tous droits réservés © Collège Montmorency

475, boul. de l'Avenir

Laval (Québec) H7N 5H9

450 975-6100

www.cmontmorency.qc.ca

www.cmontmorency.qc.ca/cine

Table des matières

		Page	
Équipe de production et remerciements		4	
Introduction			
Présentation du plan de formation et du cycle d'évolution des programmes		6	
Projet éducatif du Collège Montmorency		8	
Lexique général		9	
Chapitre 1 Partie ministérielle du programme			
1.1	Présentation du programme	12	
1.2	Formation spécifique	13	
1.3	Formation générale	16	
1.4	Objectifs ministériels	17	
Chapitre 2 Organisation locale du programme			
2.1	Compétences montmorenciennes et profil de sortie	19	
2.2	Fiche signalétique de l'épreuve synthèse	20	
2.3	Correspondance entre les compétences montmorenciennes, les objectifs ministériels, les cours et les sessions	22	
Chapitre 3 Grille et descriptions institutionnelles des cours			
3.1	Grille de cours	25	
3.2	Descriptions institutionnelles des cours		
	530 1G3 MO	Techniques cinématographiques	27
	530 1G4 MO	Le langage du cinéma	28
	530 1H3 MO	Histoire du cinéma	29
	530 ZA3 MO	Cinéma hollywoodien	30
	530 ZB3 MO	Photographie	31
	530 2G3 MO	Réalisation d'une fiction	33
	530 2H3 MO	Cinéma engagé	35
	530 2J3 MO	Analyse et critique cinématographique	36
	530 3G3 MO	Réalisation d'un documentaire	37
	520 QG3 MO	Histoire de l'art	38
	530 ZC3 MO	Cinéma québécois	39
	530 3H3 MO	Scénarisation	40
	530 ZD4 MO	Images du monde	41
	530 4G3 MO	Cinéma d'auteur	42
	530 4H3 MO	Production finale en cinéma	43

Équipe de production et remerciements

Au cours de ces deux années, la coordination de la révision de programme a été effectuée tour à tour par : Félix-Étienne Caron, Marie-Claude Gagnon, Sonia Labrecque, Annie Lefebvre et Richard Turmel.

La production de ce plan de formation a été assurée par Félix-Étienne Caron, Vincent Forget, Marie-Claude Gagnon, Marie-Hélène Goyette, Sonia Labrecque, David Lamontagne, Annie Lefebvre, Sébastien Lévesque, Sophie Méryneau, Pierre Mondor et Richard Turmel, professeures et professeurs du département de Cinéma et communication. Suzanne Lamoureux, professeure en Arts visuels, a aussi contribué à la préparation de ce plan de formation à titre de représentante de discipline contributive.

Jean-Philippe Boudreau, Stéphanie Carle et Étienne Rouleau, conseillers pédagogiques au Service du développement pédagogique et de la réussite, ainsi que Dominique Alarie, Renaud Bellemare et France Dussault, adjoints à la Direction des études, ont participé aux travaux d'élaboration.

Le Collège désire aussi remercier Andréanne Lavoie et Marie-Claude Venne, aides pédagogiques individuelles, pour leur collaboration. Des représentants de la formation générale, Pasquier Lambert (Philosophie), Patrick Marleau (Français) et Simon Leduc (Français) ont coopéré aux comités de programme.

Le plan de formation a été recommandé par le Comité de programme d'Arts, lettres et communication du Collège Montmorency ainsi que par le département de Cinéma et communication le 25 novembre 2014; la Commission des études l'a entériné le 20 mai 2015.

Le Collège tient à remercier les professeures et les professeurs du département de Cinéma et communication pour leur dévouement et leur travail consciencieux lors des différentes étapes du travail d'élaboration des activités d'apprentissage.

Mai 2015

Présentation du plan de formation et du cycle d'évolution des programmes

Plan de formation

Les programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) visent soit des études préuniversitaires de deux ans, soit des études techniques de trois ans. Tous ces programmes sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études. La structure de ces composantes varie d'un programme à un autre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les étudiantes et les étudiants s'engagent à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les professeures et les professeurs, il met en évidence les objectifs de formation et délimite la portée des interventions pédagogiques.

Jusqu'en 1993, les collèges d'enseignement général et professionnel offraient des programmes d'études dont les cours étaient déterminés par le ministère de l'Éducation. Depuis 1993, le nouveau *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) redéfinit les rôles respectifs tant du ministère que des cégeps au regard de la formation préuniversitaire et technique. En effet, l'article 11 du RREC prévoit que, désormais, les cégeps établissent eux-mêmes les activités d'apprentissage des composantes de la formation générale et spécifique des programmes d'études collégiales à partir d'objectifs déterminés par le ministre. La nouveauté réside dans le fait que le ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche et Science (MESRS) décrit ses attentes au regard du résultat d'apprentissage plutôt que par rapport au contenu.

C'est là l'objet du présent plan de formation qui, prenant appui sur la partie ministérielle du programme, arrime la formation spécifique à la formation générale de façon à décrire le programme complet illustré plus loin dans un logigramme et dans une grille de cours. On y trouvera aussi les grandes étapes du développement des compétences montmorenciennes visées par le programme d'*Arts, lettres et communication*, une épreuve synthèse propre au programme, ainsi que les descriptions institutionnelles de cours qui précisent la contribution de chacun des cours à l'atteinte des objectifs ministériels du programme. Les éléments du plan de formation ont été regroupés en trois principales sections :

- Chapitre 1 : Partie ministérielle du programme
- Chapitre 2 : Organisation locale du programme
- Chapitre 3 : Grille et descriptions institutionnelles des cours

Le plan de formation présente donc, tant aux professeures et aux professeurs qu'aux étudiantes et aux étudiants, comment la Direction des études et l'équipe programme en *Arts, lettres et communication* entendent mettre en place, dans le cadre des cours, l'ensemble des activités d'apprentissage visant à développer les compétences attendues des finissantes et des finissants. Outre ceci, il a pour principale fonction de situer, les uns par rapport aux autres, l'ensemble des cours dans ce processus. En quelque sorte, on pourrait considérer le plan de formation comme le « plan de cours du programme ».

Dans l'esprit de l'approche programme, le plan de formation aidera les professeures et professeurs à situer et à calibrer leurs interventions de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs ministériels prévus au programme. Le document, en donnant des références par session, permettra aussi de constater avec clarté la progression prévue des apprentissages qui ont fait consensus sur les actions pédagogiques à coordonner.

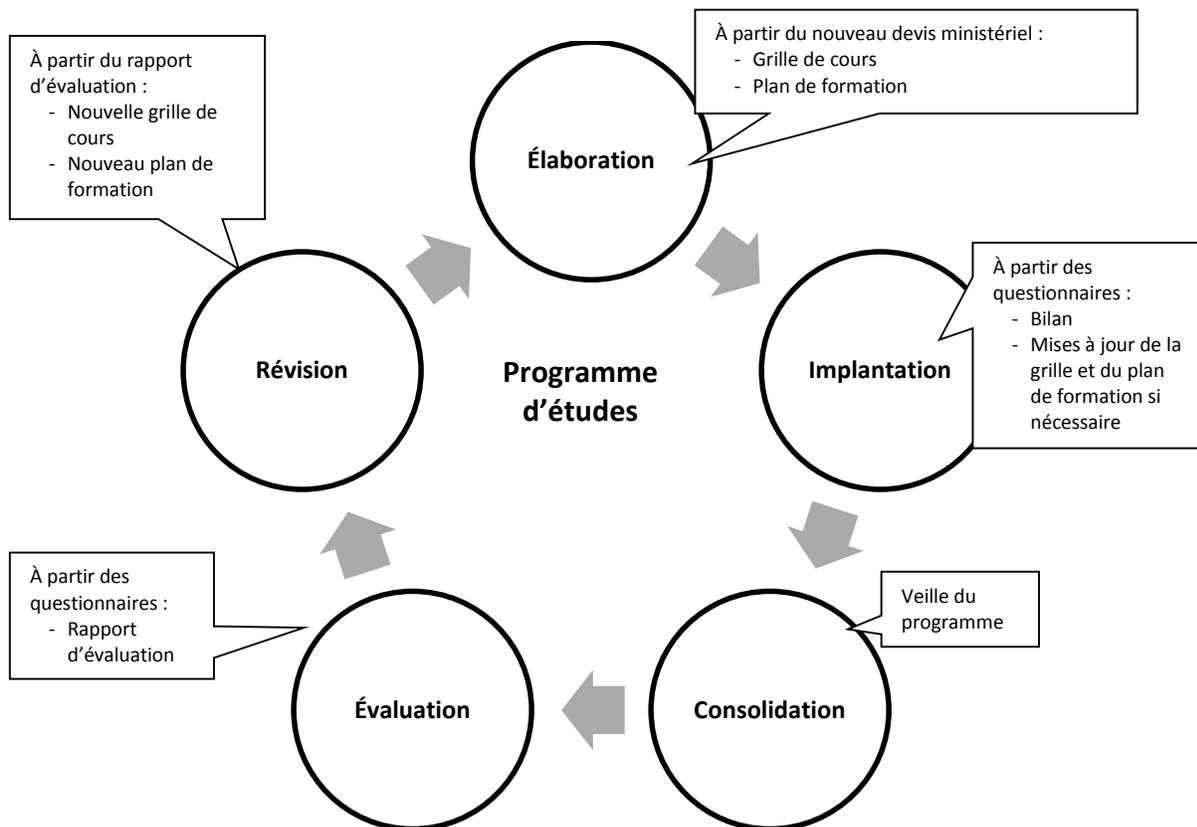
Le plan de formation se déclinera en deux versions : la première est destinée aux professeures et professeurs, la seconde, plus succincte, aux étudiantes et étudiants. Pour les professeures et professeurs, le document sert de point de départ pour l'élaboration de leurs plans de cours. Pour les étudiantes et étudiants, le plan de formation est un moyen privilégié de percevoir la cohérence de l'ensemble du processus de formation qu'on leur propose et dans lequel ils s'engagent.

Cycle d'évolution des programmes d'études

Pour encadrer l'évolution de ses programmes de DEC, le Collège procède à différentes phases qui sont l'élaboration, l'implantation, l'évaluation, la révision et la consolidation. On peut définir les différentes phases :

- **Élaboration :** Conception des activités d'apprentissage à la suite de l'adoption par le ministère de nouveaux objectifs et standards pour un programme donné.
- **Implantation :** Période couvrant un cycle complet (4 sessions pour les programmes préuniversitaires et 6 sessions pour les programmes techniques) de mise en œuvre du programme au terme de son élaboration ou d'une révision majeure.
- **Évaluation :** Examen du programme en fonction d'un ou de plusieurs des critères que sont la pertinence, la cohérence, la qualité, les ressources, la gestion et l'efficacité.
- **Révision :** Modification du programme basée sur une évaluation réalisée à la suite d'une période représentant au minimum un cycle d'implantation.
- **Consolidation :** Période de durée variable durant laquelle le programme, tout en consolidant ses activités, continue de suivre les indicateurs relatifs aux critères de qualité et de réussite du programme.

Schéma du cycle d'évolution des programmes d'études



Projet éducatif du Collège Montmorency

Le Collège Montmorency, institution d'enseignement collégial public, reconnaissant la valeur et la nécessité de l'éducation publique et son rôle dans le développement optimal et harmonieux de la personne humaine et profondément convaincu que ce développement constitue un facteur essentiel pour le progrès économique, social et culturel de la collectivité, s'engage solennellement dans toutes ses composantes et envers tous ceux et celles qui ont recours à ses services à poursuivre sa mission éducative sur la base des principes et à la lumière des finalités qui suivent :

- L'accès aux études collégiales de tous les postulants qui ont atteint le seuil minimal d'entrée.
- Une formation de qualité, gage de succès dans la poursuite d'études universitaires ou dans l'intégration au marché du travail.
- La réussite du plus grand nombre, compte tenu des efforts qu'ils auront consentis pour y atteindre.
- L'accès de tous à l'environnement technologique de notre époque et la capacité d'utiliser au mieux ses potentialités, ce qui implique de pouvoir en déceler les dangers et les limites.
- L'éducation à une citoyenneté responsable, consciente tout autant de ses devoirs que de ses droits et portant vers l'engagement dans la vie de la collectivité.
- La formation intégrale de la personne dans une perspective humaniste, c'est-à-dire de liberté, de curiosité intellectuelle, de passion de savoir et de confiance en la capacité d'apprendre.
- La création d'un milieu de vie collégiale riche et dynamique, qui favorise les plus larges possibilités de développement personnel et d'ouverture sur la société.
- Le service à la communauté, laquelle est en droit de bénéficier pleinement de l'expertise développée dans une institution financée par les fonds publics.
- L'ouverture aux réalités internationales par l'implication concrète des étudiants et du personnel dans des échanges multiples et variés avec différents pays, peuples et cultures, dans un contexte de tolérance, de fraternité et de rapports mutuellement enrichissants.
- La sensibilisation aux impératifs du développement durable des ressources planétaires dans le meilleur intérêt des hommes et des femmes de tous les continents.
- Le développement de la capacité de reconnaître et d'apprécier, dans toute leur diversité, les héritages matériels, artistiques, culturels et spirituels de l'humanité.

Lexique général

<i>Buts</i>	Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.
<i>Compétence</i>	La compétence a un caractère multidimensionnel. Elle nécessite l'intégration de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Elle est définie en fonction de résultats attendus qui permettent d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail ou à l'université, un rôle, une fonction ou une activité. Cet énoncé est établi localement à la suite de l'interprétation du mandat de formation défini par les objectifs ministériels, leurs critères de performance et leur contexte de réalisation. L'expression « compétence montmorencienne » est utilisée pour désigner ces énoncés locaux.
<i>Contexte de réalisation</i>	Le contexte de réalisation précise les conditions dans lesquelles sera placé l'étudiant ou l'étudiante au seuil d'entrée sur le marché du travail ou au début de ses études universitaires. Les activités d'apprentissage doivent donc se dérouler dans un contexte se rapprochant le plus possible de celui précisé par le ou les objectifs ministériels avec lesquels elles sont en lien.
<i>Cours</i>	Les cours sont l'ensemble des activités d'apprentissage destinées à favoriser le développement des compétences montmorenciennes. Un cours peut contribuer partiellement ou complètement à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs ministériels. De même, un objectif peut être atteint au moyen d'un ou de plusieurs cours.
<i>Critères de performance</i>	Les critères de performance définissent les exigences associées à chacun des éléments de compétence. Pour que l'objectif ministériel soit considéré comme atteint, tous les critères doivent être respectés. Les critères donnent des indications sur les standards d'évaluation en qualifiant les résultats attendus. En d'autres termes, ils énoncent les conditions facilitant l'évaluation.
<i>DEC</i>	Diplôme d'études collégiales d'une durée de deux ans pour les programmes préuniversitaires et de trois ans pour les programmes techniques.
<i>Descriptions institutionnelles des cours</i>	Les descriptions institutionnelles de cours ne sont pas des plans de cours, mais constituent un guide didactique pour élaborer les plans de cours des professeures et professeurs du programme. Elles comportent généralement les buts du cours rédigés localement, la place du cours dans le programme, les objectifs ministériels en lien avec le cours, les objectifs d'apprentissage, les contenus (savoirs et savoir-faire), le contexte particulier d'apprentissage du cours et des informations techniques.
<i>Éléments de compétence</i>	Les éléments de compétence de l'objectif ministériel précisent les composantes essentielles de l'objectif ministériel. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de l'objectif. Ils peuvent être rédigés à partir des étapes du processus de travail ou représentent les composantes essentielles de la compétence. Dans d'autres cas, ils peuvent représenter des sous-produits de la compétence.

<i>Objectifs et standards</i>	Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'étudiant ou de l'étudiante. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial, ces dernières étant jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance. Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint.
<i>Objectifs d'apprentissage</i>	Les objectifs d'apprentissage sont rédigés localement. Ils constituent des habiletés à acquérir à l'intérieur d'un cours en vue de développer les objectifs ministériels. Les objectifs d'apprentissage sont libellés sous l'angle du savoir, du savoir-faire et, parfois, du savoir-être.
<i>Objectifs ministériels</i>	Les objectifs ministériels des programmes d'études déterminent les résultats attendus chez l'étudiant et l'étudiante pour entrer sur le marché du travail ou à l'université. C'est l'atteinte des objectifs ministériels selon les critères de performance qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial. L'objectif comprend l'énoncé de la compétence, les éléments de compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance.
<i>Programme</i>	Un programme est un ensemble intégré de cours visant le développement des compétences montmorenciennes et l'atteinte d'objectifs ministériels en fonction des critères de performance.

1.1 Présentation du programme

La partie ministérielle la plus à jour du programme d'*Arts, lettres et communication* a été publiée par le MESRTS en 2013. Ce document décrit les objectifs ministériels de la composante de formation spécifique du programme en fonction desquels le Collège doit concevoir ses cours. Le programme d'*Arts, lettres et communication* remplace l'ancien programme d'*Arts et lettres* et se concrétise, au Collège Montmorency, par quatre options :

- Option Cinéma
- Option Communication (Médias)
- Option Littérature
- Option Langues

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a été conçu suivant le Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Comme tous les autres DEC, le programme d'études *Arts, lettres et communication* comprend deux composantes : la formation spécifique et la formation générale, dont celle commune à tous les programmes d'études et celle complémentaire à la formation spécifique.

500.A1	<i>Arts, lettres et communication</i>
Type de sanction	: Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités total	: 56 $\frac{2}{3}$ unités
Formation générale	: 26 $\frac{2}{3}$ unités
Formation spécifique	: 30 unités
Durée totale	: 1 365 heures-contact
Formation générale	: 660 heures-contact
Formation spécifique	: 705 heures-contact
Conditions particulières d'admission	: DES
Options du programme d'études	: Multidisciplinaire, Arts, Cinéma, Littérature, Langues, Médias ou Théâtre

1.2 Formation spécifique

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a pour objectif de donner à l'élève une formation équilibrée qui comprend une formation culturelle de base et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation ou des communications.

Pour le domaine des arts, le programme *Arts, lettres et communication* se concentre sur les champs qui ne sont pas couverts par les programmes d'études préuniversitaires Musique, Danse et Arts visuels.

Dans ce programme, le terme culture est utilisé à la fois dans son sens traditionnel, qui se rapporte aux arts et aux lettres, et dans son sens large, c'est-à-dire les éléments de culture et de civilisation qui caractérisent des sociétés, telles les langues.

Quant au terme communication, il vient rappeler que les arts, les lettres et les langues s'inscrivent dans un processus de communication : d'une intention émerge une production qui, lorsqu'elle est diffusée, peut être appréciée différemment par celles et ceux qui la reçoivent ou l'examinent.

Les buts du programme d'études

Au terme du programme *Arts, lettres et communication*, l'élève sera apte à :

1. exploiter des connaissances générales et des éléments de culture;
2. exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire;
3. utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
4. exercer sa créativité;
5. communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes anglais;
6. démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire.

➤ **Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture**

Les connaissances générales et culturelles sont des savoirs transdisciplinaires qui contribuent au développement intégral de l'élève. En y recourant, l'élève acquiert une meilleure compréhension de sa société et des autres sociétés avec lesquelles il est mis en contact. Il s'ouvre à l'autre et apprécie la diversité culturelle, démontrant ainsi sa compétence interculturelle.

Par l'entremise des connaissances générales et culturelles, l'élève est en mesure de considérer le champ d'études de manière globale et étendue. C'est également par ces connaissances que l'élève développe sa pensée critique, ainsi que sa capacité à analyser, à interpréter et à apprécier divers objets culturels.

➤ **Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire**

L'élève est apte à exploiter des savoirs disciplinaires de base en rapport avec l'option fréquentée, ce qui le prépare à la poursuite d'études universitaires.

Par ces savoirs, l'élève est en mesure de se questionner sur sa situation d'apprenant, de se projeter dans le futur pour choisir une formation universitaire et de commencer à forger son identité professionnelle en devenant. En plus d'exploiter des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques, l'élève possède des habiletés de mise en contexte, d'analyse et de critique ayant trait à l'option choisie.

L'élève qui a fréquenté l'option Multidisciplinaire, Arts, Cinéma, Littérature, Médias ou Théâtre, est initié à différents aspects de l'exercice d'une profession dans le domaine dans lequel il aspire à poursuivre sa formation universitaire. Il sait distinguer des thèmes, des formes et des courants au sein d'objets culturels, notamment des œuvres et des productions artistiques, littéraires ou communicationnelles. Ces savoirs permettent à l'élève d'exploiter des méthodes de travail et de création, ainsi que de se découvrir et de s'exprimer à travers des langages et des formes propres à l'option suivie.

L'élève qui a fréquenté l'option Langues maîtrise l'anglais et une troisième langue à des niveaux correspondant minimalement aux compétences langagières exigées à l'entrée des programmes d'études universitaires. De plus, il peut avoir été mis en contact avec d'autres langues vivantes. Par ailleurs, il sait se référer à différents concepts de la linguistique et à des objets culturels, notamment des phénomènes et des éléments de culture et de civilisation, dans son étude et son apprentissage des langues ainsi que dans sa compréhension des sociétés.

➤ **Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information**

L'élève est apte à effectuer des recherches documentaires de façon autonome. Ainsi, il documente diverses problématiques en ayant recours à des méthodes de collecte d'information telles que la recherche en bibliothèque, la consultation d'ouvrages spécialisés, la consultation de centres de documentation ou l'utilisation d'outils de recherche informatisés. Dans le cadre de ses recherches, l'élève effectue le tri d'une masse d'information, la synthétise et porte un jugement critique sur sa qualité.

Le contact avec une grande quantité d'information permet à l'élève de considérer les problématiques dans leur ensemble, de s'en distancier et ainsi de les traiter de manière objective.

Par les habiletés méthodologiques développées, qui incluent nécessairement l'utilisation des technologies de l'information, l'élève recourt à différentes stratégies qui lui permettent d'organiser ses recherches, de planifier son travail et de présenter ses résultats.

➤ **Exercer sa créativité**

L'élève sait mener à bien un projet de création, des intentions préliminaires à la production finale. Il a dégagé les bases de sa propre démarche de création qui lui permettent d'articuler des éléments de langage dans un discours.

L'élève sait porter un jugement esthétique; il comprend les différentes facettes de l'expression artistique et du sens esthétique. Ainsi, il sait décoder les composantes fondamentales d'une œuvre, l'analyser et la critiquer.

En faisant preuve de créativité et en portant un regard sur lui-même, l'élève est amené à mieux connaître ses champs d'intérêt ainsi que ses forces et ses faiblesses.

➤ **Communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes en anglais**

L'élève s'exprime correctement et articule sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il s'exprime aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et adapte sa communication à l'auditoire. L'élève sait relater des faits; formuler et exposer ses idées; discuter et argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'élève est également apte à lire et à comprendre des textes en anglais en Arts, lettres et communication.

➤ **Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire**

L'élève prend en charge son développement en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation et en manifestant son intérêt pour une diversité de domaines en Arts, lettres et communication.

De plus, il maîtrise des attitudes et des comportements qui lui seront utiles tout au long de sa vie, tant dans un contexte personnel ou social qu'en milieu scolaire :

- l'autonomie, la capacité à travailler avec les autres, le sens des responsabilités et l'initiative, qui lui permettent, entre autres, de poursuivre et de réussir des études universitaires;
- la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit, qui lui donnent soif de culture, le motivent à s'intéresser à autrui et à s'ouvrir au monde;
- le souci du travail bien fait et la rigueur, qui l'amènent à se dépasser;
- le sens de l'éthique et l'honnêteté intellectuelle, qui l'amènent à s'engager, entre autres, à soutenir le droit d'auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- la créativité, l'imagination et l'originalité, qui l'incitent à penser et à s'exprimer différemment ainsi qu'à s'adapter à des situations nouvelles;
- le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres ainsi que par sa capacité à exprimer tant son accord que son désaccord avec une idée ou une opinion.

1.3 Formation générale

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées aux trois visées de la formation collégiale et rendent compte des résultats globaux attendus de l'étudiant et de l'étudiante au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- Français, langue d'enseignement et littérature;
- Anglais, langue d'enseignement et littérature;
- Philosophie;
- *Humanities*;
- Français, langue seconde;
- Anglais, langue seconde;
- Éducation physique.

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards. Les composantes de la formation générale du programme d'études *Arts, lettres et communication* contribuent au développement des douze compétences suivantes, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

1.4 Objectifs ministériels

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* inclut les objectifs ministériels suivants :

Objectifs communs

Au moins 345 heures d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication.
- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.
- 054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.
- 054S Fonder un jugement critique.
- 054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
- 054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.

Objectifs des options *Multidisciplinaire, Arts, Cinéma, Littérature, Médias et Théâtre*

- 054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication.
- 054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.
- 054X Réaliser un projet de création.

Objectifs de l'option *Langues*

- 054Y Intégrer la linguistique à l'étude d'une langue.
- 054Z ou 0550
Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant ou niveau autonome pour l'utilisateur expérimenté).
- 0551 ou 0552
Communiquer dans une troisième langue (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant ou niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

Objectifs facultatifs

- 0553 Apprécier un ensemble d'œuvres.
- 0554 Exploiter sa pensée créatrice.
- 0555 Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).
- 0556 Communiquer dans une langue vivante (niveau de survie pour l'utilisateur élémentaire).
- 0557 Communiquer dans une langue vivante (niveau de seuil pour l'utilisateur indépendant).
- 0558 Communiquer dans une langue vivante (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

2.1 Compétences montmorenciennes et profil de sortie

Compétences montmorenciennes

Au Collège Montmorency, les compétences sont représentées par des regroupements des objectifs ministériels du programme. Elles résument les principales habiletés cognitives, psychomotrices et les comportements socioaffectifs qui permettront aux finissantes et finissants d'être prêts à entreprendre des études universitaires dans différents domaines. C'est le Collège Montmorency qui définit les compétences à partir des objectifs ministériels du programme, afin de procurer une vue d'ensemble de la finalité de la composante de formation spécifique du programme. Au terme du programme, la diplômée ou le diplômé aura développé les trois compétences montmorenciennes suivantes :

Compétence 1 : Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Compétence 2 : Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

Compétence 3 : Réaliser une production médiatique ou artistique.

Le développement des compétences montmorenciennes est tributaire de l'atteinte des objectifs ministériels selon des critères de performance décrits dans le devis du programme. L'atteinte des objectifs d'apprentissage prévus par les cours et sanctionnés par leur réussite permet, pour sa part, d'atteindre les objectifs ministériels. Chacun des cours du programme est donc conçu afin de permettre le développement de la compétence à laquelle il est associé et, par le fait même, chaque description de cours découle du ou des objectifs et des critères de performance qui lui sont associés.

Les compétences montmorenciennes étant terminales au processus de formation, leur niveau de développement est mesuré par l'épreuve synthèse du programme qui s'incarne dans les activités synthèses que l'on trouve dans le cours associé, soit le **530 4H3 MO | Production finale en cinéma**.

Profil de sortie

L'acquisition d'une solide culture générale abordée à travers le prisme du cinéma permet l'accès à plusieurs domaines universitaires tels que les arts, les langues, les lettres, les sciences de l'éducation, les sciences humaines, les communications, le journalisme, l'animation culturelle, le droit, la politique et à tout autre programme universitaire qui exige peu ou pas de préalables spécifiques. Vérifiez les conditions d'admission.

Site web du département : www.cmontmorency.qc.ca/cine

2.2 Fiche signalétique de l'épreuve synthèse

Cours associé : 530 4H3 MO *Production finale en cinéma*

Objectif de l'épreuve synthèse

L'épreuve synthèse vise à vérifier si les étudiantes et les étudiants ont développé les compétences montmorenciennes du programme :

Compétence 1 : Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Compétence 2 : Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

Compétence 3 : Réaliser une production médiatique ou artistique.

Formes de l'épreuve synthèse

L'épreuve synthèse vise à vérifier l'intégration des acquis des deux années de formation, tant par la formation spécifique que par la formation générale. Cette épreuve intégratrice prend la forme d'un court métrage où l'ensemble des connaissances acquises lors des deux années d'études sont mises à contribution.

L'épreuve synthèse comprend deux volets :

1. Un projet personnel : création d'une courte vidéo où les étudiantes et les étudiants expriment une vision personnelle du médium cinématographique.
2. Un projet commun : création d'un court métrage en équipe où une démarche complexe et des moyens de production importants sont intégrés.

Réaliser une production médiatique ou artistique :

Les étudiantes et les étudiants seront évalués tout au long du processus de création. De l'étape de la conception à l'organisation du tournage en général, les étudiantes et les étudiants devront assumer personnellement une tâche au sein de l'équipe de production. Elles et ils seront amenés à démontrer leurs capacités quant à ladite tâche, et ce, jusqu'à la fin de la production. De plus, elles et ils devront être en mesure de diffuser leurs œuvres par l'entremise d'une projection publique.

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique :

Les étudiantes et les étudiants seront amenés à critiquer leur œuvre ainsi que celles de leurs consœurs et de leurs confrères, tant sur le contenant que sur le contenu. La qualité de l'accomplissement des tâches spécifiques au sein de l'équipe de production devront aussi être critiquées.

Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique :

Les étudiantes et les étudiants devront situer les œuvres dans leur contexte, déterminer en quoi elles sont issues d'une culture sociale particulière et, par extension, déterminer si des liens sont possibles entre ces éléments.

Éléments d'évaluation de l'épreuve synthèse

L'évaluation prendra en compte l'ensemble des savoirs (savoirs et savoir-faire) afin de vérifier le niveau de développement des compétences montmorenciennes et de l'atteinte des objectifs ministériels. Outre la maîtrise des éléments de connaissance explicités ci-haut dans la forme de l'épreuve synthèse, on tiendra également compte des éléments ci-après :

- Maîtrise du français en tant qu'outil de communication et de pensée.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Être en mesure de travailler en équipe.
- Maîtrise des méthodes de travail

2.3 Correspondance entre les compétences montmorenciennes, les objectifs ministériels, les cours et les sessions

<p>Au terme de ce programme, l'étudiant et l'étudiante aura développé cette 1^{re} COMPÉTENCE :</p> <p><i>Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.</i></p> <p>Pour ce faire, l'étudiant et l'étudiante aura atteint les OBJECTIFS MINISTÉRIELS :</p>	<p>Numéro de cours</p>	<p>Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces COURS :</p>	<p>Session</p>
054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication.	530 2H3 MO	Cinéma engagé	2
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.	530 1H3 MO	Histoire du cinéma	1
054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.	530 ZC3 MO	Cinéma québécois	3
054S Fonder un jugement critique.	530 2J3 MO	Analyse et critique cinématographique	2
054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.	530 ZA3 MO	Cinéma hollywoodien	1
054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.	530 4H3 MO	Production finale en cinéma	4
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.	530 ZB3 MO	Photographie	2
	530 2G3 MO	Réalisation d'une fiction	2
	530 3H3 MO	Scénarisation	3
054X Réaliser un projet de création	530 3G3 MO	Réalisation d'un documentaire	3
0553 Apprécier un ensemble d'œuvres	530 4G3 MO	Cinéma d'auteur	4

<p>Au terme de ce programme, l'étudiant et l'étudiante aura développé cette 2^e COMPÉTENCE :</p> <p><i>Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.</i></p> <p>Pour ce faire, l'étudiant et l'étudiante aura atteint les OBJECTIFS MINISTÉRIELS :</p>	Numéro de cours	Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces COURS :	Session
054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication.	530 2H3 MO	Cinéma engagé	2
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.	530 1H3 MO	Histoire du cinéma	1
	520 QG3 MO	Histoire de l'art	3
054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.	530 ZC3 MO	Cinéma québécois	3
054S Fonder un jugement critique.	530 2J3 MO	Analyse et critique cinématographique	2
054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.	530 ZA3 MO	Cinéma hollywoodien	1
	530 ZD4 MO	Images du monde	4
054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.	530 4H3 MO	Production finale en cinéma	4
0553 Apprécier un ensemble d'œuvres	530 4G3 MO	Cinéma d'auteur	4

<p>Au terme de ce programme, l'étudiant et l'étudiante aura développé cette 3^e COMPÉTENCE :</p> <p><i>Réaliser une production médiatique ou artistique.</i></p> <p>Pour ce faire, l'étudiant et l'étudiante aura atteint les OBJECTIFS MINISTÉRIELS :</p>	Numéro de cours	Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces COURS :	Session
054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication.	530 1G4 MO	Le langage du cinéma	1
054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.	530 4H3 MO	Production finale en cinéma	4
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication.	530 1G3 MO	Techniques cinématographiques	1
	530 1G4 MO	Le langage du cinéma	1
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création	530 ZB3 MO	Photographie	2
	530 2G3 MO	Réalisation d'une fiction	2
	530 3H3 MO	Scénarisation	3
054X Réaliser un projet de création	530 3G3 MO	Réalisation d'un documentaire	3

3.1 Grille de cours

(500.AG) – ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION Option : Cinéma								<i>Admission à l'automne seulement</i>	
SESSION 1				POND			UNITÉS	PRÉALABLES	
A	H	601 ESB MO	Lecture et analyse	3	1	2	2,00		
A	H	340 101 MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2,33		
A	H	109 101 MQ	Activité physique et santé (ensemble 1)	1	1	1	1,00		
A		530 1G3 MO	Techniques cinématographiques	1	2	3	2,00		
A		530 1G4 MO	Le langage du cinéma	2	2	1	1,66		
A		530 1H3 MO	Histoire du cinéma	1	2	3	2,00		
A		530 ZA3 MO	Cinéma hollywoodien	2	1	2	1,66		
Total : 38 heures de travail par semaine									
SESSION 2				POND			UNITÉS	PRÉALABLES	
A	H	601 101 MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2,33	PA601 ESB	
A	H	340 102 MQ	L'être humain	3	0	3	2,00	PA340 101	
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3	0	3	2,00		
	H	530 2G3 MO	Réalisation d'une fiction	1	2	4	2,33	PA530 1G3	
	H	530 2H3 MO	Cinéma engagé	2	1	3	2,00		
	H	530 2J3 MO	Analyse et critique cinématographique	2	1	3	2,00		
A	H	530 ZB3 MO	Photographie	1	2	3	2,00		
Total : 44 heures de travail par semaine									
SESSION 3				POND			UNITÉS	PRÉALABLES	
A	H	601 102 MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2,33	PA601 101	
A	H	340 ESC MO	Éthique et politique	3	0	3	2,00	PA340 102	
A	H	109 102 MQ	Activité physique et efficacité (ensemble 2)	0	2	1	1,00		
A	H	604 10X MO	Anglais I	2	1	3	2,00		
A		520 QG3 MO	Histoire de l'art	2	1	2	1,66		
A		530 3G3 MO	Réalisation d'un documentaire	1	2	4	2,33	PA530 2G3	
A		530 3H3 MO	Scénarisation	1	2	3	2,00		
A		530 ZC3 MO	Cinéma québécois	2	1	2	1,66		
Total : 45 heures de travail par semaine									
SESSION 4				POND			UNITÉS	PRÉALABLES	
A	H	601 103 MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2,66	PA601 102	
A	H	109 103 MQ	Activité physique et autonomie (ensemble 3)	1	1	1	1,00		
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3	0	3	2,00		
A	H	604 XXX MO	Anglais II	2	1	3	2,00	PA604 10X	
	H	530 ZD4 MO	Images du monde	2	2	3	2,33		
	H	530 4G3 MO	Cinéma d'auteur	2	1	3	2,00		
	H	530 4H3 MO	Production finale en cinéma	1	2	4	2,33	PA tous les cours de la session 1 à 3 et CR ceux de la session 4	
Total : 43 heures de travail par semaine									
<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; display: inline-block; vertical-align: middle;"></div> <p><i>Cours associé à l'épreuve synthèse. Pour y être admissible, vous devez avoir réussi ou être en voie de réussir tous les cours de la formation spécifique de votre programme et avoir réussi ou être en voie de réussir ou être en mesure de réussir tous vos cours de la formation générale à l'intérieur d'une session.</i></p>									
<p>Préalable absolu (PA) : avoir réussi ce cours avec une note finale de 60 % et plus Corequis (CR) : avoir réussi ce cours ou le suivre en même temps</p>									

3.2 Descriptions institutionnelles des cours de la session 1

530 1G3 MO Techniques cinématographiques		Pondération			Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication	1	2	3	2,00	45	1
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable aux cours suivants: 530 2G3 MO Réalisation d'une fiction 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCE MONTMORENCIENNE VISÉE

Réaliser une production médiatique ou artistique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours essentiellement pratique a pour but d'initier les étudiantes et les étudiants aux différents outils et techniques relatifs à la production et à la postproduction d'un film. Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure d'employer de façon adéquate, sécuritaire et efficace les principaux équipements utilisés dans la production d'un film, du tournage au montage. Ce cours prépare ainsi les étudiantes et les étudiants aux différents rôles et postes qu'elles et ils seront appelés à remplir dans les cours de production subséquents.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Appliquer les procédures et modes de fonctionnement propres au travail d'une équipe de production de façon à être efficace et fonctionnel au sein de l'équipe.
- Adapter un tournage et une mise en scène en fonction de différents contextes de production.
- Exploiter le langage cinématographique et les différents équipements relatifs à la production et à la postproduction cinématographiques de façon contrôlée et efficace.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires en studio.
Laboratoires de montage en laboratoire informatique.
Exercices en salles de montage.
Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Laboratoire de montage.
- Salle de montage.
- Logiciel de montage filmique adéquat.
- Caméras adéquates.
- Équipement d'éclairage adéquat.
- Équipement de prise de son adéquat.
- Studio de production cinématographique adéquat.
- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 1G4 MO Le langage du cinéma		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication	2	2	1	1,66	60	1
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant: 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCE MONTMORENCIENNE VISÉE

Réaliser une production médiatique et artistique.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a comme but d'introduire les étudiantes et les étudiants aux études cinématographiques, aux différents outils de recherche, aux méthodes de travail et au vocabulaire propre au cinéma. Elles et ils acquerront les notions du langage de l'image ainsi que les langages qui constituent le cinéma. Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants sauront discriminer et choisir des sources d'informations appropriées et sérieuses. Elles et ils seront en mesure d'apprécier et d'exploiter le langage cinématographique et ses composantes. Elles et ils sauront compléter les principaux documents associés à la préproduction d'un projet de film. Ce cours établit les bases méthodologiques essentielles à un programme préuniversitaire. En ce sens, les acquis qu'il vise seront réinvestis dans tous les autres cours du programme. Plus encore, il introduit les notions fondamentales à l'étude du cinéma et plus spécifiquement celles reliées à la compréhension et à l'exploitation du langage cinématographique.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Relever les caractéristiques d'une production cinématographique.
- Documenter une manifestation cinématographique existante ou à produire.
- Définir un concept pour l'élaboration d'un projet de production cinématographique.
- Produire un travail de documentation relatif à un sujet lié au cinéma ou lié à la préparation d'une œuvre cinématographique à produire.
- Présenter les résultats de la documentation retenue relative à un sujet lié au cinéma.
- Distinguer les éléments constitutifs du langage cinématographique de même que les fonctions narratives, expressives et discursives.
- Analyser l'exploitation du langage dans des productions cinématographiques.
- Exploiter des éléments constitutifs du langage dans l'élaboration de la préproduction d'une œuvre cinématographique.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

Laboratoires en centre de documentation, bibliothèques et en laboratoire informatique.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.
- Laboratoire informatique avec accès internet.
- Bases de données de centres de documentation de périodiques, monographies, etc.

530 1H3 MO Histoire du cinéma		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme - Option	Arts, lettres et communication	1	2	3	2,00	45	1
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant : 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Situer une production médiatique et artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.

PRÉSENTATION DU COURS

Dans le cours, on cherchera à décrire et à situer les grandes étapes de l'évolution du cinéma de ses origines jusqu'aux années 60. Les étudiantes et les étudiants se familiariseront avec les périodes parmi les plus créatrices de l'histoire du cinéma. Elles et ils prendront aussi connaissance de l'évolution du langage cinématographique. Du cinéma primitif des frères Lumière jusqu'au début de la Nouvelle Vague française, en passant par les transformations esthétiques et techniques majeures, les étudiantes et les étudiants, y développeront, par la recherche et l'analyse de la structure de récit, de la mise en scène et des thèmes au cinéma, un esprit critique qui devrait leur permettre de juger et d'évaluer l'originalité et la fécondité d'œuvres cinématographiques marquantes.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de certaines écoles et les tendances qui ont posé les bases des modèles inspirant le cinéma moderne; de nommer et comparer les faits marquants de l'évolution des principales cinématographies; de situer une œuvre et son auteur dans son contexte socio-historique; d'analyser les structures de récit et la mise en scène selon les diverses écoles esthétiques; de situer un courant cinématographique par rapport à sa nationalité d'origine; d'établir des correspondances entre les créations du passé et celles du présent afin de mieux cerner l'importance de l'histoire de cet art.

Ce cours revêt une importance particulière car il servira, tout au long du programme, de point de référence, permettant de situer les arts dans leur contexte socio-historique.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Situer des périodes ou des courants déterminants de l'histoire du cinéma
- Établir des liens entre les courants importants de l'histoire du cinéma et les transformations sociales et culturelles qui les ont accompagnées et déterminées.
- Comparer des œuvres et courants cinématographiques majeurs en synchronie et en diachronie.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 ZA3 MO Cinéma hollywoodien		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication :	2	1	2	1,66	45	1
Options	- Cinéma - Communication (Médias)						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable aux cours suivants : 530 4H3 MO Production finale en cinéma (pour l'option Cinéma) 530 4M3 MO Production médiatique finale (pour l'option Communication (Médias))					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a pour but de faire connaître le cinéma hollywoodien dans la perspective globale d'un art et d'une industrie du spectacle. Il vise à mettre en lumière les mécanismes du cinéma hégémonique que représente la production hollywoodienne au sein de la production cinématographique états-unienne et mondiale. Il a également pour but de fournir les outils d'analyse et de réflexion pour pouvoir comprendre et mesurer la relation entre une société et sa culture. Il introduit ainsi une démarche qui sera poursuivie et approfondie plus particulièrement dans les cours subséquents *Cinéma québécois* et *Images du monde*.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de reconnaître les ingrédients et composantes de cette recette dont le rayonnement demeure inégalé à ce jour (formes, styles, promotions, actrices et acteurs, contexte). Elles et ils seront en mesure de constater les liens entre ce cinéma et la société dont il est issu, dans son histoire récente comme dans son actualité. Elles et ils seront en mesure de déceler les messages sous-jacents véhiculés par ce cinéma et de reconnaître la façon dont les thèmes sont traités dans le cinéma hollywoodien. Elles et ils y étudieront les aspects de l'hégémonie culturelle et de la propagation de l'idéologie états-unienne; elles et ils seront en mesure de différencier le cinéma hollywoodien d'autres cinémas états-unien; elles et ils seront en mesure de comprendre l'aspect industriel, économique, social et politique de cet art.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Reconnaître ce qu'est le cinéma hollywoodien en tant que produit narratif, industriel, idéologique, artistique et impérialiste.
- Reconnaître les conséquences de la nature hégémonique du cinéma hollywoodien.
- Contextualiser la production hollywoodienne au sein de sa société d'appartenance et au sein de la culture mondiale.
- Identifier ce qui caractérise la société états-unienne actuelle et son idéologie dominante par l'entremise de son cinéma.
- Comparer le cinéma hollywoodien avec l'ensemble de la production cinématographique états-unienne.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 ZB3 MO Photographie		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication	1	2	3	2,00	45	1 ou 2
Options	- Cinéma - Communication (Médias)						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable aux cours suivants : 530 4H3 MO Production finale en cinéma (pour l'option Cinéma) 530 4M3 MO Production médiatique finale (pour l'option Communication (Médias))					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Réaliser une production médiatique ou artistique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a pour but d'initier les étudiantes et les étudiants aux techniques de prise de vue liées à l'appareil photographique afin de leur donner les compétences pour l'employer avec contrôle en tant qu'outil de création et d'expression.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de comprendre les concepts de base de l'image numérique et des techniques de prise de vue; d'utiliser les fonctions avancées de l'appareil photo numérique; d'utiliser les fonctions simples d'un logiciel de traitement de l'image; d'employer les techniques de prise de vue, d'éclairage, de composition et de cadrage pour s'exprimer par l'entremise de l'image. Elles et ils apprendront également à analyser le discours d'une image. Ce cours instaure en début de parcours, via l'appareil photo et ses outils, les connaissances et habiletés techniques élémentaires qui seront utiles et transférables aux cours de production subséquents.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Définir un concept de création photographique en sollicitant le vocabulaire adéquat et les notions techniques appropriées.
- Expérimenter l'appareil photographique reflex, les techniques avancées qu'il implique et les fonctions de retouche de base d'un logiciel de traitement de l'image dans un but d'expression.
- Appliquer des techniques et des procédés d'expression afin d'exercer un emploi contrôlé de l'appareil photographique reflex ainsi que d'un logiciel de traitement de l'image.
- Commenter le résultat d'une création photographique en faisant appel aux notions appropriées relatives aux genres, à l'esthétique, à la technique et aux procédés.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Ateliers

Exercices en studio, en environnements artificiels et naturels

Exercices de traitement de l'image en laboratoire informatique

Présentations de productions photographiques dans des contextes divers.

FICHE TECHNIQUE

- Laboratoire informatique adéquat.
 - Logiciel de traitement d'image adéquat.
 - Caméras photographiques reflex adéquates en nombre suffisant pour un emploi individuel de l'appareil.
 - Équipements d'éclairage adéquats.
 - Studio de production photographique adéquat.
 - Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.
-

530 2G3 MO Réalisation d'une fiction		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme - Option	Arts, lettres et communication	1	2	4	2,33	45	2
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : 530 1G3 MO Techniques cinématographiques		Ce cours est préalable aux cours suivants : 530 3G3 MO Réalisation d'un documentaire 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.
Réaliser une production médiatique ou artistique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours approfondit les notions du langage et de la technique cinématographiques appliquées dans le but de concevoir un film de fiction. Les étudiantes et les étudiants y expérimenteront le travail et les responsabilités de divers postes de la production d'un court métrage. Aussi, elles et ils appliqueront, de façon plus formelle, les diverses étapes de l'élaboration d'un court métrage de fiction. Le cours a également pour objectif d'explorer le travail sonore et de sensibiliser à l'impact déterminant de celui-ci dans la création d'un univers fictionnel vraisemblable et captivant. Un accent tout particulier sera donc mis sur le travail de conception sonore et sur les étapes entourant la prise de son et le mixage.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure d'accomplir les tâches relatives à un poste de la production d'un court métrage de fiction de la préproduction à la postproduction; d'employer des stratégies de mise en scène appropriées; de planifier et mettre en pratique une utilisation efficace du son, des éclairages, des prises de vue et du montage pour concevoir la narration d'un récit; de travailler en équipe dans un but créateur commun; de concevoir une bande sonore; d'évaluer l'aspect technique et l'aspect créatif de ses projets et de ceux de ses confrères. Ce second cours de production technique combine les acquis portant sur le langage cinématographique et les techniques pratiques expérimentées dans la première session dans le but particulier de concevoir et de réaliser une œuvre de fiction.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Définir un projet de court métrage de fiction à réaliser en équipe en mettant à profit l'ensemble des outils du langage cinématographique.
- Expérimenter les techniques de production cinématographique d'un court métrage de fiction et les procédés d'expression relatifs au son, à l'image, à la mise en scène, à la direction artistique et au montage.
- Expérimenter les procédés et les pratiques d'un tournage tel que réalisé par une équipe formée des principaux postes de production
- Appliquer les techniques de production cinématographique d'un court métrage de fiction et les procédés d'expression relatifs au son, à l'image, à la mise en scène, à la direction artistique et au montage.
- Commenter un court métrage de fiction sur ses qualités esthétiques, expressives, discursives et artistiques ainsi que pour son usage du langage cinématographique et des procédés narratifs mis en pratique.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Laboratoires de visionnement
- Laboratoires en studio
- Laboratoires de montage en laboratoire informatique
- Activités de production cinématographique en studio et à l'extérieur du collège.

FICHE TECHNIQUE

-
- Laboratoire de montage.
 - Salle de montage.
 - Logiciel de montage filmique adéquat.
 - Caméras adéquates.
 - Équipement d'éclairage adéquat.
 - Équipement de prise de son adéquat.
 - Studio de production cinématographique adéquat.
 - Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.
-

530 2H3 MO Cinéma engagé		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication	2	1	3	2,00	45	2
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant: 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours vise deux objectifs : introduire les étudiantes et les étudiants au cinéma engagé en s'attardant particulièrement au cinéma documentaire et établir les bases nécessaires à une démarche personnelle en documentaire. Pour ce faire, elles et ils seront initiés aux formes, à des auteurs et à des œuvres marquantes du cinéma engagé d'ici et d'ailleurs. À travers différentes productions médiatiques, les étudiantes et les étudiants seront confrontés aux notions de subjectivité et d'objectivité. Elles et ils se questionneront sur le rôle social du cinéma en tant que porteur d'idées. Elles et ils poursuivront leurs réflexions quant à la qualité et la provenance de l'information dans le but d'appuyer leurs propres points de vue.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de discerner les différentes approches du cinéma documentaire développées au cours de son histoire; de comparer et définir les formes et les points de vue de productions médiatiques engagées et d'accomplir les étapes de recherche et de conception d'un devis de projet documentaire.

Ce cours établit les bases théoriques et de réflexion qui seront mises en pratique de façon concrète dans le cours de *Réalisation d'un documentaire*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Relever des caractéristiques du cinéma engagé en général et du genre documentaire en particulier.
- Documenter une production engagée afin d'en relever les points de vue, la rigueur des propos et la manière dont l'auteur a choisi de les transmettre.
- Définir un point de vue sur une problématique qui pourrait faire l'objet d'un film documentaire.
- Rédiger le devis d'un film documentaire en fonction d'une problématique et d'un point de vue appuyé par une démarche de recherche rigoureuse.
- Présenter un projet de court métrage documentaire

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 2J3 MO Analyse et critique cinématographique		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication	2	1	3	2,00	45	2
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant : 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.
Situer une production médiatique et artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054S Fonder un jugement critique

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours vise à doter les étudiantes et les étudiants des outils relatifs à la description, à l'analyse et à la critique cinématographique. Il a pour but de développer des aptitudes d'acuité perceptuelle des éléments visuels et sonores du film. Les étudiantes et les étudiants sont amenés par la suite à analyser et à évaluer une œuvre cinématographique et à en faire ressortir les qualités et défauts. À travers la forme et les composantes du langage cinématographique, l'analyse et la critique permettent de rechercher le sens découlant des rapports de ces éléments entre eux et de faire un commentaire personnel afin de mettre en relief ses qualités et ses défauts. Une fois cette méthode acquise, le cours vise à faire connaître un nombre toujours croissant d'éléments d'analyse afin de mieux permettre aux étudiantes et aux étudiants de forger leur raisonnement critique.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure d'utiliser les notions de description des éléments d'un film acquises dans le cours *Le langage du cinéma* afin de dresser des liens sémantiques entre celles-ci; d'appliquer différentes méthodes d'analyse et de critique; de distinguer différentes grilles d'analyse; d'énoncer une critique sur la base d'une analyse poussée de films marquants par rapport à leur genre, leur époque ou à leur courant cinématographique.

Ce cours profite des acquis liés au langage cinématographique pour les appliquer à dégager le discours d'une œuvre.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Distinguer des modèles d'analyse cinématographique.
- Appliquer des modèles d'analyse cinématographique.
- Énoncer un jugement critique sur une œuvre cinématographique.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 3G3 MO Réalisation d'un documentaire		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme - Option	Arts, lettres et communication	1	2	4	2,33	45	3
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : 530 2G3 MO Réalisation d'une fiction				Ce cours est préalable aux cours suivants : 530 4H3 MO Production finale en cinéma			

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.
Réaliser une production médiatique ou artistique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054X Réaliser un projet de création

PRÉSENTATION DU COURS

Dans le cadre de ce cours, les étudiantes et les étudiants sont appelés à réaliser un court métrage documentaire mettant à profit leur créativité et leur subjectivité. Au terme de ce cours, elles et ils seront en mesure de comprendre et de participer à toutes les étapes concrètes de la réalisation d'un documentaire; de créer un documentaire original et subjectif appuyé sur une recherche rigoureuse; de communiquer leurs idées clairement par l'entremise d'une production cinématographique documentaire.

Ce cours est la suite logique de *Cinéma engagé* dans la perspective où il implique la mise en pratique de méthodes de travail et une démarche réflexive perspicace et fouillée.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Concevoir un projet de film documentaire.
- Planifier le projet de film documentaire.
- Réaliser un film documentaire.
- Diffuser les documentaires produits.
- Faire un bilan de sa production documentaire et de sa démarche.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement
Laboratoires de montage en laboratoire informatique
Activités de production cinématographique en studio et à l'extérieur du collège.

FICHE TECHNIQUE

- Laboratoire de montage.
- Salle de montage.
- Logiciel de montage filmique adéquat.
- Caméras adéquates.
- Équipement d'éclairage adéquat.
- Équipement de prise de son adéquat.
- Studio de production cinématographique adéquat.
- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

520 QG3 MO Histoire de l'art		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication	2	1	2	1,66	45	3
Option	Cinéma						
Département	Arts plastiques (discipline contributive)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant : 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Situer une production médiatique et artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours fera découvrir des œuvres marquantes de l'histoire de l'art du monde occidental, de la Grèce de l'Antiquité jusqu'au 21^e siècle. Par l'observation de ces œuvres, les étudiantes et les étudiants se familiariseront avec les préoccupations, la sensibilité et l'ingéniosité des artistes qui les ont produites à travers le temps. Elles et ils identifieront aussi les transformations significatives qui définissent les différents mouvements artistiques.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de percevoir les éléments constitutifs des œuvres d'art visuel. Elles et ils sauront reconnaître et différencier les courants déterminants en arts visuels et situer ces courants sur l'axe chronologique ainsi que dans leur contexte social et culturel. Elles et ils auront également développé leur propre sensibilité à la dimension poétique de ces œuvres. Les acquis de ce cours seront réinvestis dans les cours *Image du monde* et *Cinéma d'auteur* en 4^e session.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Reconnaître des courants déterminants en arts visuels.
- Établir des liens entre les grands courants de l'art visuel et les transformations sociales et culturelles.
- Comparer des œuvres d'art visuel en synchronie et en diachronie.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Possibilité de visites d'expositions en galerie ou en musée.

FICHE TECHNIQUE

- Projecteur aux couleurs justes
- Lecteur vidéo
- Haut-parleurs pour le son
- Écran de qualité
- Éclairage d'appoint pour que les étudiants puissent prendre des notes pendant les projections
- Gradateur
- Accès à l'Internet

530 ZC3 MO Cinéma québécois		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication - Cinéma	2	1	2	1,66	45	3
Options	- Cinéma - Communication (Médias)						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable aux cours suivants : 530 4H3 MO Production finale en cinéma (pour l'option Cinéma) 530 4M3 MO Production médiatique finale (pour l'option Communication (Médias))					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours retrace l'histoire du cinéma québécois parallèlement au développement de la société. Il s'attarde spécialement aux principaux thèmes présents dans notre cinéma et démontre comment ce cinéma est le reflet des valeurs et préoccupations de la société québécoise. De plus, ce cours vise à faire prendre conscience de la spécificité du cinéma québécois par rapport à d'autres cinématographies nationales. Il a aussi comme but de faire connaître notre cinéma. Par ailleurs, des notions historiques seront abordées afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de créer des liens entre l'histoire du cinéma québécois et l'histoire du cinéma mondial. Finalement, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de comprendre l'impact de l'État et des différents pouvoirs sur ce qui est produit, diffusé et reçu.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de repérer les caractéristiques propres au cinéma québécois, de relier l'évolution du cinéma québécois à l'histoire de la société québécoise, de retracer certains grands courants et périodes du cinéma au Québec, de reconnaître les films et les auteurs marquants du cinéma québécois, de cerner l'influence de l'État et des acteurs culturels sur le cinéma québécois et de commenter un enjeu culturel présent dans une production artistique.

Après *Cinéma hollywoodien*, ce cours poursuit la réflexion sur les liens étroits entre la société, son histoire et sa culture par l'entremise de son cinéma.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Reconnaître le caractère déterminant des événements importants de l'histoire du Québec et du contexte socioculturel sur la production cinématographique québécoise.
- Reconnaître le rôle et l'héritage des composantes, des figures, des spécificités et œuvres majeures qui font du cinéma québécois ce qu'il est aujourd'hui.
- Cerner l'influence d'acteurs déterminants dans l'existence et l'évolution d'un cinéma national.
- Commenter les phénomènes associés à la production cinématographique québécoise dans une perspective sociohistorique.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Ateliers

Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 3H3 MO Scénarisation		Pondération			Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication	1	2	3	2,00	45	3
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant : 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Réaliser une production médiatique ou artistique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours permettra aux étudiantes et aux étudiants de rédiger un scénario abouti tant au niveau de sa forme que de son contenu. Il traite du caractère littéraire particulier que constitue le scénario et des enjeux et implications que représente la rédaction d'un texte préliminaire à des images et à des sons. Les étudiantes et les étudiants y acquerront les techniques d'écriture spécifiques à travers la production d'un scénario de court métrage de fiction. Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure : de faire appel à des stratégies adéquates et efficaces pour traiter et développer une idée; de réfléchir aux possibilités et enjeux de ses choix comme scénariste; de confronter leurs idées et d'envisager des alternatives ; de comprendre les mécanismes qui animent la structure d'un scénario efficace.

Ce cours tire profit des acquis théoriques des cours d'analyse précédents pour amener les étudiantes et les étudiants à les mettre en pratique dans leur propre démarche artistique et créatrice. Elles et ils profiteront également des expériences vécues dans les cours antérieurs de production pour envisager à la fois les contraintes que représente le médium cinématographique, mais également ses multiples possibilités. Par ailleurs, les scénarios produits dans ce cours préparent les projets qui seront réalisés dans le cours d'intégration, *Production finale en cinéma*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Définir un concept de scénario de court métrage de fiction à produire.
- Expérimenter des techniques ou des procédés d'expression scénaristiques recherchés et efficaces dans la production d'un scénario de court métrage de fiction.
- Appliquer un travail de recherche, de conceptualisation et de procédé d'expression dans le but de singulariser l'approche d'une idée à un scénario de court métrage de fiction.
- Commenter un scénario complété sur ses qualités expressives, discursives et narratives.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

Laboratoire informatique

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 ZD4 MO Images du monde		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication :	2	2	3	2,33	60	4
Options	- Cinéma						
	- Communication (Médias)						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est corequis aux cours suivants :					
		530 4H3 MO Production finale en cinéma (pour l'option Cinéma)					
		530 4M3 MO Production médiatique finale (pour l'option Communication (Médias))					

COMPÉTENCE MONTMORENCIENNE VISÉE

Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a comme but d'étudier les auteurs, les films et les courants les plus originaux et les plus significatifs de l'histoire du cinéma depuis 1960. Il s'agit d'une vision plus spécialisée du cinéma contemporain dans la mesure où il privilégie des films qui ont su enrichir ou renouveler le cinéma contemporain et d'autres qui représentent bien certains cinémas nationaux. On cherchera à y développer une ouverture aux imaginaires collectifs du monde actuel afin que les étudiantes et les étudiants comprennent bien certains grands enjeux culturels à travers le monde.

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de reconnaître la spécificité esthétique et thématique d'un cinéma étranger et de la relier à la culture nationale, de repérer les éléments d'une filmographie comme véhicule de valeurs culturelles, sociales et idéologiques, de mesurer l'importance qu'ont certains films dans l'évolution du cinéma international, d'identifier les alternatives au cinéma classique dans certaines tendances du cinéma depuis 1960. Après avoir travaillé le thème du cinéma hollywoodien, puis québécois, les étudiantes et les étudiants sont ici amenés à mieux connaître d'autres cinémas nationaux.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Reconnaître le phénomène de la modernité et de la postmodernité dans la pluralité des formes que prennent les cinémas.
- Reconnaître la diversité culturelle dans le monde par l'entremise des cinémas nationaux et du caractère spécifique des sociétés qui les génèrent.
- Reconnaître les enjeux qui entourent les cinémas nationaux et déterminent leur existence.
- Reconnaître les effets de la mondialisation sur les cinémas nationaux
- Contextualiser des cinémas nationaux par leur société et culture d'origine.
- Comparer des productions cinématographiques caractérisées par leur déterminant culturel et leur marginalité avec les œuvres issues du cinéma dominant.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Ateliers
Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 4G3 MO Cinéma d'auteur		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme - Option	Arts, lettres et communication	2	1	3	2,00	45	4
Option	Cinéma						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable au cours suivant : 530 4H3 MO Production finale en cinéma					

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique.

Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique.

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

0553 Apprécier un ensemble d'œuvres.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a comme but de fournir les outils d'analyse pour aborder le cinéma en tant que mode d'expression artistique duquel peut se dégager une conception du monde personnelle et inspirée. À travers l'œuvre d'un ou de plusieurs cinéastes, on cherchera à situer l'apport déterminant d'un corpus d'œuvres qui ont su se démarquer pour la singularité de leur vision du monde et leur démarche artistique. L'objectif principal de ce cours est de dégager le sens général de ces œuvres et de comprendre le cinéma comme une forme d'expression de la pensée. Il sera donc question de décrire et d'analyser leurs démarches artistiques ainsi que leurs principales influences (politique, sociale, esthétique, historique, etc.) et d'évaluer l'impact de leurs films. Ce cours complète ainsi, avec *Images du monde*, la réflexion sur le cinéma en tant que phénomène culturel, social et artistique en tirant profit des acquis des cours d'analyse précédents. Il profite également de l'expérience et des acquis issus des cours de production pour mettre en lumière les enjeux d'une démarche artistique à travers le médium complexe que constitue le cinéma.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Contextualiser des œuvres cinématographiques liées par un auteur en tenant compte des facteurs sociaux, politiques, culturels, économiques, biographiques et artistiques.
- Reconnaître l'importance et l'influence de certains cinéastes dans l'histoire du cinéma et de l'art.
- Caractériser des œuvres cinématographiques liées par un auteur afin d'en dégager sa signature et de saisir la portée de ses œuvres.
- Commenter un ensemble d'œuvres.
- Commenter le cinéma dans son ensemble comme un objet de réflexion complexe et diversifié.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Laboratoires de visionnement.

FICHE TECHNIQUE

- Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats.

530 4H3 MO Production finale en cinéma		Pondération	Unités	Heures contact	Session		
Programme	Arts, lettres et communication	1	2	4	2,33	45	4
Option	Communication (Médias)						
Département	Cinéma et communication (discipline principale)						
Préalables à ce cours : Tous les cours de formation spécifique de la session 1 à 3. Les cours de formation spécifique de la session 4 sont corequis.		Ce cours est préalable aux cours suivants : Aucun					
COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES Formuler un jugement critique sur une production médiatique ou artistique. Situer une production médiatique ou artistique dans son contexte sociohistorique, culturel et politique. Réaliser une production médiatique ou artistique.							
OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ 054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.							
PRÉSENTATION DU COURS Ce cours a comme but de faire la synthèse des apprentissages pour l'ensemble des cours du DEC à travers la réalisation d'un court métrage. Suite à l'apprentissage des techniques de tournage et de montage acquises dans les cours <i>Langage du cinéma</i> , <i>Techniques cinématographiques</i> , <i>Réalisation d'une fiction</i> , <i>Réalisation d'un documentaire</i> , ce cours vise à former des créatrices et des créateurs et à explorer une démarche artistique. Par l'entremise d'un projet de court métrage de fiction, les étudiantes et les étudiants seront amenés à démontrer leurs compétences (ou habiletés) à travers les nombreuses étapes de la création audiovisuelle et à développer leur sens artistique tout particulièrement sur le plan de la mise en scène. Elles et ils doivent aussi démontrer leurs capacités d'analyse et de critique face à leurs œuvres et à celles de leurs consœurs et confrères. Ce cours contribue, notamment par son projet final, à l'intégration et à l'application de toutes les connaissances, tant techniques que théoriques, acquises durant les deux dernières années. Il représente, en ce sens, le cours porteur de l'épreuve synthèse de programme. Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront capables de démontrer leur maîtrise des techniques cinématographiques; de communiquer idées, émotions et points de vue à travers le médium cinématographique; de situer leur œuvre dans un contexte socioculturel et politique; de concevoir un traitement original; de comprendre l'importance des procédés liés à la mise en scène et de les mettre en pratique; de critiquer les œuvres qui seront créées dans le cadre de ce cours.							
OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS							
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un projet de court métrage de fiction à partir de ses acquis. • Réaliser le projet de court métrage de fiction. • Évaluer sa production cinématographique au regard de ses acquis. 							
CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE Laboratoires de visionnement, laboratoires en studio et en régie, laboratoires de montage en laboratoire informatique, activités de production télévisuelle en studio et à l'extérieur du collège.							
FICHE TECHNIQUE							
<ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire de montage. • Salle de montage. • Logiciel de montage filmique adéquat. • Caméras adéquates. • Équipement d'éclairage adéquat. • Équipement de prise de son adéquat. • Studio de production cinématographique adéquat. • Classe équipée d'un système de projection et d'un système de son adéquats. 							